

PV Conseil IAE Tours Val de Loire – Jeudi 24 Février 2022

Présents : M. Thierry Bequin, Mme Véronique Bertin-Encelot, Mme Sandrine Boulerne, M. Bruno Chevassu, Mme Patricia Coutelle, M. Mickael David, Mme Julie Demaret, Mme Véronique des Garets, Mme Annabelle Hulin, Mme Marie-Noëlle Gerain Breuzard, Mme Aurore Lheritier, Mme Christelle Pragnon, Mme Karine Prigent, M. Arnaud Rivière, Mme Candice Roger, Mme Hélène Soubise, M. Yannick Souchet, Mme Séverine Ventolini.

Excusés : M. Yohann Boudonnet, M. Julien Bourdoiseau, M. Antoine Dagnicourt, Mme Marie-Pierre Drouet, M. Nicolas Dubouloz, Mme Catherine Fremery, Mme Isabelle Freundlieb, M. Alexis Hnyda, M. Pierre-Rémy Lassalle, Mme Françoise Le Vezu, M. Jean-Yves Lorenzati, M. Laurent Maubisson, M. Philippe Vendrix.

Absents :

Le conseil d'IAE débute à 9h10. Le directeur de l'IAE, M. Arnaud Rivière, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du conseil et donne la parole à Thierry Bequin.

1. Mots introductifs

Thierry Bequin rappelle que, malheureusement et compte tenu des circonstances, il n'a pas pu mener un conseil en présentiel et qu'il le regrette vivement. Il s'agit du dernier conseil d'IAE et de la fin de son mandat sous la configuration actuelle. Comme il nous l'avait annoncé l'an passé, les nécessités à la fois économiques mais aussi de proactivité et d'attractivité ont obligé les équipes de l'IAE à mener une réflexion importante de projet de développement de l'institut et ce projet devient aujourd'hui une réalité.

De ce fait, des ajustements structurels vont être nécessaires. Thierry Bequin insiste sur le fait que ce nouveau statut renforce l'attractivité de l'institut, que ce développement a été réalisé avec l'aide des acteurs économiques qui siègent au conseil et qu'il se renforcera avec leurs participation et intervention à venir. Ils les remercient pour leur implication actuelle et future et conclut en espérant que le prochain conseil se tienne en présentiel et en mettant en avant sa satisfaction pour le travail conséquent réalisé pour l'autonomie de l'IAE par l'ensemble des équipes.

Arnaud Rivière présente l'ordre du jour de la réunion :

- Mots introductifs
- Validation du CR du 24/06/21
- Projet de développement de l'IAE
- Budget
- Actualités et projets en cours.

2. Validation du CR du 24/06/21

Il procède au vote du dernier conseil d'IAE qui a eu lieu le 24 juin dernier. Il explique qu'il n'a pas pu être possible de réunir le conseil pour différentes raisons : un premier semestre très chargé, le respect

des échéances liées au projet de développement de l'institut (mi-décembre 2021) et enfin la phase finale du projet d'autonomie.

Il propose de soumettre au vote le dernier CR de conseil d'IAE (24.06.2021)

Vote :
18 votants
0 opposition
0 abstention
18 Oui

Le CR est approuvé à l'unanimité et pourra être diffusé sur le site internet de l'IAE.

3. Projet de développement de l'IAE

Arnaud Rivière rappelle qu'il a pris la direction de l'IAE en même temps que Thierry Bequin celle de la Présidence du conseil d'IAE et que c'est à cette période qu'il a été décidé de concrétiser cette volonté d'autonomie de l'IAE. Il s'agit d'un projet ancien engagé et porté par l'ensemble des équipes depuis plusieurs années, sous l'impulsion de Patricia Coutelle lorsqu'elle était directrice de l'IAE. Arnaud Rivière la remercie vivement.

En janvier 2020, avec les équipes internes, il a été décidé de mettre en place une stratégie pour formaliser ce projet d'autonomie de l'Institut. Une journée de travail en équipe a permis de faire émerger ce projet commun ; puis le 16 juin 2020, le projet a été présenté en conseil d'IAE et approuvé à l'unanimité. Ce projet a ensuite été approuvé par le conseil de faculté le 26 novembre 2020. Un an après, il a été présenté à la commission des moyens le 08 octobre 2021, au comité technique de l'Université le 14 octobre 2021 et enfin, il a été validé le 18 octobre 2021 en conseil d'administration de l'Université de Tours.

Le projet est ensuite remonté au ministère pour être présenté au CNESER le 14 décembre ; il a été validé et l'arrêté du 17 janvier 2022 portant création de l'IAE Tours Val de Loire a été publié le 30 janvier dernier. L'IAE était un département de la faculté de Droit et à partir du 1^{er} septembre 2022, l'IAE sera une composante à part entière, la 11^{ème} composante de l'Université de Tours.

Cela permettra à l'IAE de gagner en visibilité interne et externe, en flexibilité et agilité dans les prises de décisions, de faire entendre ses besoins spécifiques et ses projets, d'assurer son développement international et également son maintien au sein du réseau IAE France.

L'IAE Tours Val de Loire a une véritable volonté de développer ses relations avec les acteurs socioéconomiques du territoire.

Pour mettre en œuvre ce projet de développement, le Président de l'Université va nommer un administrateur provisoire de l'IAE et, lors du prochain CA de l'Université (7 mars), un conseil provisoire sera également nommé. En effet, suite à l'application de l'arrêté, la fonction de directeur de Arnaud Rivière s'éteint et le conseil actuel d'IAE est dissout. Arnaud Rivière devrait être nommé administrateur provisoire en attendant les prochaines élections. Le conseil provisoire aura pour principale mission de travailler sur les nouveaux statuts de la future composante.

Dès le 1^{er} septembre 2022, il y a aura un nouveau conseil d'IAE, différent de celui qui existait jusqu'à présent. Ses fonctions vont évoluer et, au-delà des échanges entre les personnels universitaires et les acteurs socioéconomiques, il aura un vrai pouvoir décisionnel. Il sera également plus restreint avec une vingtaine de membres ; en majorité des personnels universitaires mais également des personnalités extérieures qui seront issues des collectivités territoriales et chambres consulaires.

Cependant, même si le conseil actuel s'éteint aujourd'hui, Arnaud Rivière insiste sur le fait que l'IAE souhaite poursuivre sa collaboration et ses partenariats avec l'ensemble des membres qui le compose.

Pour le moment, il s'agit pour l'IAE de travailler activement sur la rédaction des nouveaux statuts et sur la rédaction d'une convention pluriannuelle de gestion avec l'UFR de droit ; celle-ci fixera les modes de collaboration entre les deux composantes.

4. Le budget 2022

Actuellement, le statut de département ne permet pas d'avoir un budget individuel mais uniquement un budget de fonctionnement à hauteur de 130.000 euros. Un rappel est fait concernant les différentes recettes de l'IAE (1.200.000 euros) qui sont ventilées entre l'apprentissage, la taxe d'apprentissage, la formation continue, les partenariats internationaux mais aussi les recettes comme le score IAE, le TOEIC ... Ces recettes sont au profit de l'Université.

Arnaud présente le budget de fonctionnement. Il propose de le soumettre au vote.

| |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Vote : 18 votants 0 opposition 0 abstention 18 Oui Le budget est approuvé à l'unanimité.</p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

5. Actualités et projets en cours

a. Effectifs rentrée 2021 :

Arnaud Rivière présente les chiffres clés : 1162 étudiants pour la rentrée 2021 contre 1200 étudiants en septembre 2020 (baisse très marginale). La taille de la composante est dans les « normes » des instituts et écoles de même type.

Une augmentation des effectifs de stagiaires de formation continue est à souligner, ainsi qu'une augmentation des apprentis.

b. Ressources Humaines

Arrivées de :

- Gautier Gond, enseignant chercheur MCF spécialisé en CCA, qui arrive du CNAM Paris et qui a repris la direction du Master 1 MAE.
- Arthur Carré, enseignant chercheur MCF spécialisé en management stratégique (il a conduit sa thèse à Montpellier) et qui est impliqué au niveau de la LPB aux côtés de Fabien Gerbaud.
- Fabienne Garcia, enseignant chercheur MCF spécialisée en management de projets, qui arrive de l'IUT de Tarbes et qui va reprendre la direction du Master2 MQP en septembre prochain.
- Véronique Bertin-Encelot, Responsable Administrative, arrivée fin novembre et qui a travaillé comme RA de l'Ecole d'Economie de l'Université de Clermont-Ferrand puis comme RA d'une structure périphérique de l'UCA et de l'IAE de Clermont-Ferrand.
- Marianne Bigot, Chargée des relations entreprises et du réseau Alumni et Gestionnaire Administrative du Laboratoire VALLOREM.

c. Relations entreprises

Taxe d'apprentissage : Arnaud Rivière fait un point sur la collecte de la taxe d'apprentissage ; aujourd'hui l'IAE collecte environ 80.000 euros. Marianne Bigot œuvre pour collecter et relancer les entreprises sur les 13% qu'elles peuvent verser à l'IAE.

Conventions de partenariat : Il est important pour l'IAE de développer une culture de formalisation des partenariats, de prendre le temps d'échanger avec les partenaires et de faire vivre les partenariats. Annabelle Hulin s'investit particulièrement dans cette tâche. Aujourd'hui, 3 conventions sont en cours de finalisation avec :

- La Caisse d'Épargne
- Le CHRU
- Leroy Merlin

Arnaud Rivière rappelle la forte volonté de promouvoir davantage l'offre de services destinée aux acteurs socio-économiques du territoire et qui peut se décliner de différentes manières :

- Offre de formation continue à destination des professionnels, notamment dans 3 masters2 :
 - M2 management des PME et entrepreneuriat,
 - M2 management de la qualité et des projets (MQP),
 - M2 management des RH et stratégie d'entreprise (MSE).
 - DU QVT et inclusion
- La Junior entreprise qui accompagne des acteurs dans la conduite de leurs projets et sur les problématiques d'entreprise
- Mettre à disposition des profils à haute valeur ajoutée par le biais de l'apprentissage, des étudiants en stage et également le réseau des diplômés (l'IAE a chaque année environ 200 diplômés qui représentent un vivier important sur le marché du travail)
- Accompagnement via l'expertise de l'enseignant chercheur et le laboratoire VALLOREM.

d. Nouvelle offre de formation

Le DU QVT et inclusion sera lancé le 17 mars 2022 et accueillera exclusivement des personnes en formation continue.

Arnaud Rivière fait également un point sur la campagne d'auto-évaluation et sur la réflexion en cours de la nouvelle offre de formation qui sera effective à partir de septembre 2024. Dans le cadre de cette réflexion, il serait intéressant d'avoir un retour et des suggestions de la part des membres du conseil sur cette offre de formation.

Un des gros chantiers qui va guider la nouvelle définition de cette offre, c'est la structuration de l'offre de formation par blocs de compétences. C'est un sujet très important notamment pour la formation continue et l'apprentissage dans le cadre des audits de qualité Qualiopi. Aussi cette nouvelle configuration sera articulée sous forme de blocs de compétence, ce qui est une révolution dans la façon de faire au sein des universités.

e. Qualité

Arnaud Rivière annonce une excellente nouvelle car l'ensemble de master sont classés dans le guide Eduniversal SMBG. C'est important car cela donne de la visibilité de nos masters auprès des étudiants et c'est, pour eux, une véritable aide à la prise de décision.

Cela illustre bien l'ensemble des efforts réalisés au sein de l'IAE en matière de qualité ; à ce propos une nouvelle chargée de mission qualité été nommée en la personne de Mariem Ghares, MCF à l'IAE. Un groupe de travail a été créé également afin de travailler les différents référentiels et label : Qualicert, Qualiopi et HCERES

M. Arnaud Rivière conclut ce conseil d'IAE en remerciant l'ensemble des membres présents notamment pour leur implication, leur appui, leurs échanges car le ministère a été attentif au soutien des acteurs économiques par le conseil d'IAE et au soutien de tous à ce projet d'autonomie de la structure. Le ministère a bien compris les enjeux. Le Covid et les 2 années passées difficiles n'ont pas empêché de mener à bien ce projet important pour tous. Aujourd'hui rien ne s'arrête, il faut poursuivre cette collaboration en insérant pleinement cette nouvelle composante dans le tissu économique. Il propose un tour de table.

Mme PRIGENT prend la parole et félicite l'équipe pour l'aboutissement du travail réalisé qui ne peut qu'apporter visibilité et réel ancrage de l'IAE de Tours. Cette mise en contact a été très riche et elle remercie l'ensemble de l'équipe. Elle proposera prochainement un retour de réflexions principalement sur le master PME ET Entrepreneuriat.

Mme Gerain Breuzard félicite l'ensemble des acteurs à son tour et se réjouit des collaborations futures qui vont de mettre en place, dans un nouveau cadre, avec le CHRU au travers la convention en cours.

Monsieur Chevassu s'associe à toutes les félicitations exprimées et il se réjouit de la naissance des nouveaux projets. Il rappelle que la Smart Base RH, dans laquelle il est impliqué, permet de faire du lien entre tous ceux qui travaillent autour des problématiques des sciences et ressources humaines. L'université est un partenaire mais au travers de la création de cette nouvelle composante IAE, il y aura de belles choses à mettre en place.

Monsieur Suchet prend la parole, s'associe aux félicitations collégiales. Il met en avant cette collaboration fructueuse entre l'ESB et l'IAE dans laquelle il ressent une approche très professionnelle, de l'énergie, de la proactivité et de l'ambition. Il est particulièrement sensible de l'approche très professionnelle et très encadrante du suivi des apprenants.

Thierry Bequin prend une dernière fois la parole pour faire part de son plaisir à avoir accompagné l'ensemble des participants au cours de ces 2 années.

La séance est levée à 10h15.